



SCIV

Communiqué(s) de presse

L'ALLIANCE DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ ADRESSE UN APPEL URGENT AU CONSEIL FÉDÉRAL

12.11.2020

HRC - Mobilisation du secteur de la santé

27.10.2020

Votations fédérales du 27 septembre 2020

27.09.2020

Hôpital du Valais - une CCT attractive

pour des soins de qualité

11.09.2020

Spital Wallis - ein attraktiver GAV für Qualitätspflege

11.09.2020

Réorganisation psychiatrie en Valais

01.07.2020

Lancement plateforme Respect8-3.ch

30.06.2020

HRC - La direction de l'HRC refuse toute réelle négociation

27.05.2020

HRC - malchance ou mauvaise gestion?

07.05.2020

Air-Glacières : licenciement collectif

05.05.2020

1er mai - Fête du travail

01.05.2020

Action 1er mai

Les Syndicats Chrétiens du Valais (SCIV) vont à la rencontre des travailleurs du secteur principal de la construction aujourd'hui 1er mai. Le but est de rassembler le plus grand nombre d'ouvriers de ce secteur pour participer à la grande journée de mobilisation du 23 juin à Zürich.

01.05.2020

Covid-19: déconfinement - vigilance et sauvetage des emplois

Les mesures de lutte contre l'épidémie du Coronavirus vont progressivement être assouplies mais la sortie de

la crise ne fonctionnera que si tout le monde respecte les mesures de protection.

16.04.2020

11 personnes perdent leur place de travail auprès de l'EMS Christ-Roi à Lens

La direction de l'EMS Christ-Roi de Lens informe ce lundi 26 mars sur des licenciements. Onze personnes perdent leur emploi. Ces circonstances ont interpellé les Syndicats Chrétiens du Valais (SCIV). De nombreuses alertes ont été adressées aux SCIV par les employé(e)s. Les SCIV font part de leur forte inquiétude et soutiendront les employés.

26.03.2020

Covid-19: mesures de protection sur les chantiers

Mesures de protection sur les chantiers; pas si optimiste que constructionvalais

26.03.2020

Covid-19: suspension de la loi sur le travail pour le personnel soignant

Le syndicat SCIV déplore la décision du Conseil fédéral de maintenir son ordonnance du 20 mars dernier

suspendant la limite du temps de travail et les dispositions concernant le temps de repos pour le personnel de la santé en prise directe avec le Covid-19. Le SCIV souligne que les efforts du personnel doivent être encadrés et jouir d'une reconnaissance et d'une compensation à la hauteur de l'engagement et demande à la direction de l'hôpital du Valais ainsi qu'au canton d'entamer les discussions avec les partenaires syndicaux.

25.03.2020

PERSONNEL DES HÔPITAUX VALAISANS ? COVID-19 DAVANTAGE DE TRAVAIL, SANS CADRE LÉGAL

Le syndicat SCIV demande le retrait de l'Ordonnance fédérale du 20 mars dernier, qui stipule la non-limitation de la durée hebdomadaire de travail, ainsi que la suppression du régime légal des pauses pour le personnel soignant en charge du COVID-19. Le SCIV réclame également l'ouverture de discussions approfondies entre partenaires sociaux et autorités politiques pour négocier un cadre à même de garantir la santé et la sécurité du personnel soignant durant cette crise.

23.03.2020

Covid-19: les règles de protection doivent s'appliquer

LA CONSTRUCTION TRAVAILLE MAIS LES RÈGLES
DE PROTECTION DOIVENT S'APPLIQUER

17.03.2020

Communiqué de presse Hôpital Riviera Chablais

Communiqué de presse des syndicats actifs à l'Hôpital Riviera Chablais

Mercredi 4 mars 2020

04.03.2020

9 février 2020 - votations fédérales

PRISE DE POSITION SUR LES VOTATIONS FÉDÉRALES

2 X OUI LE 9 FÉVRIER 2020

09.02.2020

Négociations dans la branche de la construction métallique

Poursuite du partenariat social

01.01.2020

Négociations dans la branche automobile du canton du Valais

Accord salarial

27.11.2019

Négociations dans la branche des garages

Accord salarial

18.12.2018

Paysagistes du canton du Valais - Partenariat social renouvelé pour cinq ans

A la suite de négociations constructives mais longues, débutées par la remise du cahier de revendications syndicales en mars déjà, nous avons l'avantage de vous informer que les négociations ont abouti à une meilleure régulation du marché, notamment au niveau du travail au noir par la soumission à la CCT des particuliers qui font exécuter à titre principal ou accessoire des travaux de paysagisme.

01.01.2018